

PENSE CE QUE TU VEUX

THÉMATIQUES /

Article 18
Liberté d'expression
Liberté de religion et de conviction

OBJECTIFS

- Faire émerger une appréhension des concepts de fraternité et de solidarité.
- Développer l'esprit critique et la capacité d'argumentation.

MÉTHODOLOGIE

- Débat

COMPÉTENCES D'EPC DÉVELOPPÉES

Compétences terminales deuxième cycle du secondaire : 2.1.5 et 3.1.5 notamment.

NIVEAU

3^e degré du secondaire

MATÉRIEL

- Autant de copies du texte que d'élèves.

COMPLEXITÉ

Niveau 3

DURÉE

50 minutes

Remarque préliminaire

Cette activité consiste à lancer un débat à partir de l'analyse d'un article d'un blogueur militant saoudien.

DÉROULEMENT

ÉTAPE 1 - Découverte et lecture de l'œuvre

- Présenter succinctement Raïf Badawi.

Raïf Badawi est un blogueur et militant saoudien, fondateur du site Free Saudi Liberals (un blog où il invitait aussi d'autres contributeurs à débattre sur des sujets politiques et religieux). Ses textes étaient critiques à l'égard du régime de son pays, l'Arabie saoudite. Il adoptait volontiers un ton quelque peu irrévérencieux et ironique quand il traitait la question de la religion. Il se trouve en prison depuis 2012. Il a été condamné pour « insulte à l'islam » et « apostasie » à deux peines de 600 puis 1 000 coups de fouet. Cette peine a été suspendue officiellement à cause de son état de santé, mais, plus probablement, grâce à la mobilisation internationale à laquelle Amnesty International (qui le considère comme un prisonnier d'opinion) a pris part. Sa femme et ses trois enfants, menacés en Arabie saoudite, se sont exilés au Canada.

- Le texte est la traduction d'un article de son blog.
- Distribuer le texte à tous les élèves. Leur laisser ensuite le temps d'en prendre connaissance.

« La liberté d'expression est l'air que respire tout penseur, ainsi que le combustible qui enflamme sa pensée. Au fil des siècles, les nations et les sociétés n'ont progressé que grâce à leurs penseurs. C'est grâce aux idées et aux philosophies qui leur sont proposées que les peuples peuvent choisir un système de pensée adéquat, et le développer, pour qu'il les mène jusqu'aux océans de la science, du progrès, de la civilisation et de la prospérité.

Les sociétés du monde entier et les organisations de défense des droits de l'homme demandent aux régimes arabes davantage de réformes dans le domaine de la liberté d'expression. Ils estiment qu'il s'agit là d'un droit essentiel : vous êtes un être humain, vous avez donc le droit de vous exprimer et de penser comme bon vous semble, ainsi que le droit d'exprimer ce à quoi vous pensez ; vous avez le droit de croire et de réfléchir, vous avez le droit d'aimer ou de haïr, vous avez le droit d'être libéral ou islamiste.

Les religions monothéistes ont prôné, et avec insistance, la liberté d'expression. Pourtant, le penseur arabe, même lorsqu'il est partisan de la libre pensée, s'est habitué dans ses textes à entortiller ses idées pour les faire passer. Surtout si les réflexions éclairées et libres qu'il propose sont considérées comme des apostats et des blasphèmes, puisque, dans les idéologies des sociétés arabes, toute pensée libre est un signe de dissolution, de dissidence religieuse, de de sortie du droit chemin.

Est-ce normal ? Bien sûr que non, car le penseur arabe d'une part et la société de l'autre agissent anormalement. Il faut que le penseur et la société de l'autre agissent anormalement. Il faut que le penseur exprime ses idées ou sa philosophie de la vie avec sincérité et audace, même si celles-ci comportent quelques erreurs, ou nagent seules à contre-courant de la « tradition religieuse ». La société, en revanche, doit s'ouvrir à toutes les formes de pensée et à tous les courants intellectuels, et se réserver un espace pour entendre les opinions des autres, afin de pouvoir les critiquer de manière constructive, en engageant un dialogue créatif, avec pour objectif d'évaluer et de développer l'idée, et non de la rejeter sous le seul prétexte d'une différence d'opinions.

L'observateur de la société arabe la voit gémir et ployer sous le joug d'un ordre théocratique qui attend seulement d'elle qu'elle s'incline devant les hommes du clergé et leur obéisse aveuglément.

Et de fait, incontestablement, ces sociétés s'astreignent à leur devoir de loyauté au clergé, au point que toutes les fatwas et toutes ces exégèses deviennent des vérités absolues, sacrées même. Il suffit qu'un libre penseur exprime son opinion pour que des centaines de fatwas, émises par des cheiks qui rivalisent de zèle en la matière, viennent excommunier et menacer le penseur en question pour la simple raison qu'il touche au domaine du sacré.

Ce que je crains le plus, c'est que de brillants esprits arabes s'exilent en quête d'air pur, là-bas, loin des sabres de l'autoritarisme religieux. »

Référence: Raif Badawi, *1000 coups de fouet*, Kero, pp 29 et 30

ÉTAPE 2 - Débat en sous-groupes

- Les élèves se réunissent en petits groupes. Le texte est un peu long. Ils s'efforcent dans un premier temps de considérer ensemble s'ils ont bien compris le propos de l'auteur. Qu'a-t-il voulu dire ? Les élèves reformulent, expliquent ce qu'ils ont compris. Ont-ils compris la même chose ?
- Les groupes réfléchissent pendant une quinzaine de minutes et s'efforcent de synthétiser la conclusion de l'auteur en une ou deux phrases maximum. Ils en écrivent le texte.

ÉTAPE 3 - Conclusion pour fixer les acquis

- L'ensemble des groupes se retrouve en plénière.
- Les différents groupes proposent le résultat de leur discussion. Ils l'explicitent succinctement si nécessaire.
- Une fois qu'existe une compréhension commune, partagée, de ce qu'a voulu dire Raïf Badawi, les élèves se disposent spatialement selon la technique du débat mouvant. Les personnes qui pensent qu'il faut se préoccuper d'abord des Belges se mettent d'un côté de la pièce, les personnes qui pensent au contraire qu'il faut réserver exactement le même appui aux personnes dans le besoin, quelle que soit leur nationalité, se placent à une autre extrémité et les personnes partagées se placent entre les deux, plus ou moins près des deux pôles selon leur adhésion relative à ceux-ci. Les élèves pourront bouger en fonction de la manière dont les touchent les arguments du débat à suivre. Il importe de noter que l'objectif n'est pas d'atteindre un consensus. Des appréciations différentes peuvent subsister.
- La personne qui anime le débat donne d'abord la parole aux élèves présentant les points de vue les plus extrêmes, puis aux personnes plus tempérées. Elle le relance en posant des questions d'explicitation des positions respectives et en s'adonnant à l'exercice de la maïeutique.
- Propositions de pistes pédagogiques principalement pour lancer un débat :
 - L'Arabie saoudite est un pays souvent critiqué par les organisations de défense des droits humains. On y pratique la peine de mort ainsi que d'autres traitements cruels inhumains et dégradants. Les femmes y sont victimes de discriminations considérables et les libertés d'opinion, d'expression et de religions sont très sévèrement restreintes.
 - Les autorités de ce pays prétextent que la loi de Dieu prévaut sur les droits humains. Selon elles, si l'une et les autres se contredisent, c'est la religion qui s'impose. Qu'en pensez-vous ?
 - Serait-ce une bonne idée de définir un pays où les droits humains n'existeraient pas et dans lequel pourraient habiter toutes les personnes qui leur préfèrent d'autres règles ?

Action

Il est possible de terminer cette activité en expliquant la situation d'un prisonnier d'opinion ou d'un défenseur des droits humains menacé soutenu par Amnesty International et en proposant aux élèves de faire un dessin ou d'écrire un message de soutien à cette personne. Des cartes postales à adresser à des individus en danger dont les droits humains ont été bafoués peuvent être commandées gratuitement auprès du programme jeunesse d'Amnesty International Belgique francophone.

Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse et commander le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur www.amnesty.be/inscriptions.

Si la situation de Raïf Badawi n'a pas évolué au moment où cette activité est réalisée, il est possible de proposer aux élèves d'agir en sa faveur en écrivant une lettre ou en signant une pétition adressée aux autorités saoudiennes pour obtenir sa libération. Plus d'infos sur : www.amnesty-jeunes.be dans la rubrique « Engage-toi » ou auprès du programme jeunesse : jeunes@amnesty.be

Infos utiles

- Pour télécharger la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou la commander (affiche de la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou passeport des droits humains contenant la version intégrale de la Déclaration universelle des droits de l'homme) : www.amnesty.be/dudhjeunes
- Pour vous aider à préparer au mieux cette activité, nous vous conseillons de consulter au préalable nos dossiers pédagogiques *Regards sur Amnesty International et les droits humains*, et *La liberté d'expression* (www.amnesty.be/dossierspedagogiques), ainsi que nos documents d'approfondissement sur les grands principes fondamentaux qui traversent toute la Déclaration universelle des droits de l'homme (www.amnesty.be/plateforme).

ANNEXES/DOCUMENTS DE L'ACTIVITÉ

TRUCS ET ASTUCES POUR L'ANIMATION D'UN DÉBAT

Disposition des participants

Il est préférable que les participants soient disposés en cercle. S'il y a des observateurs, ils se mettent dans un second rang pour ne pas interférer. En outre, il est également conseillé d'occuper – si possible – un autre local que la salle de classe « *ordinaire* » ce qui favorise le fait que les élèves portent moins les « *rôles* » qui sont habituellement les leurs au sein du groupe.

Pour que les élèves prennent position

Il est parfois utile, avant un débat, de demander aux élèves d'exprimer leur position sur un sujet. Le tour de table est possible, mais il consomme souvent beaucoup de temps et présente le risque que certains ajustent leur propos à ce que les précédents ont dit. Pour éviter cette manifestation de « *suivisme* », on peut privilégier des techniques dans lesquelles tous les participants s'expriment en même temps. Cette expression peut se faire de plusieurs façons, selon les caractéristiques du groupe et la place dont on dispose.

Le **débat mouvant** demande aux participants de se lever et de stationner, physiquement, sur une ligne, plus ou moins près de deux extrêmes correspondant respectivement à une adhésion parfaite et une opposition totale à une proposition. Chacun doit se positionner, fût-ce entre les deux pôles. Dans cette technique, l'animateur interroge quelques participants sur leur positionnement. Les arguments invoqués nourrissent la réflexion des autres qui peuvent, en fonction des arguments entendus, se déplacer à mesure que leur avis évolue.

Les **doigts ouverts** demandent aux participants, au signal de l'animateur, de lever les mains en l'air en tendant un nombre de doigts proportionnel à son adhésion à une proposition. Une totale adhésion correspond à une adhésion parfaite, et deux poings fermés à une opposition totale. Le fait que tout le monde communique son avis en même temps (on peut le faire aussi en inscrivant un chiffre de 1 à 10 sur une ardoise) diminue le risque de « *suivisme* ».

L'**application Plickers** permet à chacun d'exprimer son point de vue en même temps et de façon anonyme. Les participants sont donc sincères, car ils ne craignent pas le jugement des pairs. Chaque participant reçoit un square code. Selon qu'il le présente en orientant l'une ou l'autre des quatre faces vers le haut, il exprime sa préférence pour l'une ou l'autre des quatre options proposées. L'animateur parcourt le public avec son smartphone et obtient immédiatement le nombre de participants favorables à chacune des options.

Pour que tout le monde parle

Certains participants peuvent avoir tendance à accaparer la parole. (Certaines études attestent que c'est une inclination masculine, mais il ne faut pas généraliser !)

Les bons à parole sont des « *tickets* » distribués aux participants au début du débat. Ils ne peuvent être cédés à quelqu'un d'autre. Quand quelqu'un prend la parole au cours du débat, il défait l'un de ses bons à parole en le déposant devant lui. Une fois son stock épuisé, il est réduit au silence. Ceci permet d'éviter que d'aucuns prennent trop la parole.

L'animateur propose prioritairement de parler aux participants qui ne se sont pas encore exprimés. Si on veut absolument que tout le monde s'exprime, il faut contraindre les participants à utiliser leurs bons au cours de la discussion. Il est toutefois davantage indiqué de respecter le droit de chacun de se taire.

Pour que l'on s'écoute mutuellement

Il importe qu'une seule personne parle à la fois. Les apartés nuisent au sentiment d'être écouté et à la bonne marche d'un débat. Pour éviter cela, on peut utiliser un objet quelconque qui sert de « *micro* ». Seule la personne qui le détient (et l'animateur, garant du processus) peut s'exprimer. Si on craint que le micro soit accaparé trop longtemps par une personne, on peut utiliser un sablier. Le risque est que l'assistance soit, dans ce cas, davantage attentive au temps qui s'écoule qu'à ce qui est dit. Il est donc préférable que l'animateur gère la durée des interventions.

Pour ouvrir les esprits

Un débat a plus de chance de porter du fruit s'il respecte quelques règles.

Il faut privilégier les **questions ouvertes**. Celles-ci élargissent le champ des réponses possibles. Les élèves peuvent ainsi plus aisément avoir des réponses différentes (par exemple : « *Qu'est-ce qui vous plaît ?* », « *Qu'est-ce qui vous dérange ?* », « *Quelles solutions pourrait-on imaginer à ce problème ?* », « *Que pensez-vous de ceci ?* », etc.). L'animateur peut dès lors aisément exploiter ces différences pour appeler la nuance, l'explicitation des points de vue. Les réponses traduisent des opinions, des réactions, des sentiments. On évite ainsi plus aisément le jugement, le risque que les participants s'efforcent davantage de communiquer la « bonne » réponse que celle à laquelle ils croient.

Il faut respecter l'**immunité** des participants. Nul n'est coupable de ce qu'il ressent. Les participants ont donc le droit d'exprimer les sentiments qui sont les leurs. Ils ont le droit d'être heureux, d'avoir peur, d'être tristes, d'être en colère, etc. L'animateur doit rassurer le participant qui exprime un sentiment politiquement incorrect (« *Les Noirs me font peur* », « *Je préfère mon chat au mendiant du coin de la rue* », etc.). Cela permet de libérer la parole, d'éviter certaines paralysies. Par contre, l'animateur conserve son statut d'éducateur et doit se montrer intransigeant sur les comportements problématiques. On a le droit d'être en colère contre les policiers (qui, par exemple, auraient causé du tort à un membre de la famille), mais on n'a pas le droit, pour autant, de leur cracher dessus.

Il convient de faire respecter quelques **règles** annoncées d'entrée de jeu : ne pas se moquer des autres participants et/ou de ce qu'ils disent, n'insulter personne, ne pas interrompre, ne pas être grossier, lever la main pour demander la parole, etc.

Plus loin que le débat d'opinions : la philosophie avec des enfants ou des jeunes

« *Cette discipline, officiellement enseignée à partir de la classe de Terminale du lycée, se caractérise par la volonté de dépasser les écueils du simple débat d'opinions par une problématisation d'une réflexion de portée universelle sur la présence, la signification, les buts et conséquences de l'existence de l'Homme et du Monde.* » (Bruce Demaugé-Bost)

L'adhésion aux droits humains est une question de philosophie en ceci qu'elle dépend de la représentation que chacun a du sens global de l'existence humaine et du monde qui nous entoure.

Pour atteindre à ce niveau de réflexion, il importe d'éviter quelques pièges qui confinent le débat en dehors de la sphère de la philosophie tel que, par exemple, une joute argumentative ou la suite de propos généraux décousus, non reliés les uns aux autres..

Le débat de nature philosophique se construit en fonction des interventions des participants. Il ne connaît pas de déroulement prévisible, prédéfini. Il s'inscrit dans le registre du questionnement et n'aboutit pas à des réponses, à des certitudes, à des décisions. On ne cherche pas à tomber d'accord.

Animateur ou expert ?

Certains enseignants objecteront à cette démarche leur méconnaissance des droits humains. Il n'est pas nécessaire d'être docteur en droit, en science politique ou en philosophie pour animer un débat. Il importe toutefois de trouver quelque intérêt au sujet traité.

Le plus souvent, le débat ne vise pas à transférer des connaissances, mais à développer la réflexion des élèves et leur capacité de structurer celle-ci de façon critique. Il s'agit, en d'autres termes, d'éveiller en eux le goût de la réflexion, du débat collectif respectueux des uns des autres, de l'échange, de l'écoute.

Il importe néanmoins que l'enseignant se prépare en identifiant les principaux arguments habituellement avancés dans les débats relatifs à la question traitée. Il pourra ainsi susciter l'apparition de ceux qui ne seraient pas mentionnés par les participants.

L'enseignant peut-il donner son avis personnel ? Les avis divergent sur cette question. Certains préconisent qu'il puisse partager un témoignage personnel, raconter son vécu, expliquer son avis. D'autres estiment qu'il ne peut en aucun cas le faire, car les participants se départiront (trop) difficilement d'accorder à son avis une force prescriptive. D'autres, encore défendent un point de vue intermédiaire : d'accord pour que l'enseignant communique son avis si et seulement si les participants l'ont sollicité et à la condition qu'il insiste au préalable sur le fait que ce n'est que son avis personnel et que chacun est libre de penser ce qu'il veut. Il importe en tout cas d'éviter que le débat « *oppose* » l'enseignant et les autres participants. Sa responsabilité n'est pas de donner du contenu (sauf s'il estime que certains arguments n'ont pas été formulés, auquel cas il les apporte sous forme de questions), mais de structurer ce qui est dit, de le reformuler, de faire apparaître les points d'accord et de désaccord dans un propos nuancé. Il met en exergue les questions clés ; si nécessaire, la discussion sur les points saillants interroge, le cas échéant, l'un ou l'autre participant pour rendre plus clair un enjeu important.